

A Monsieur le Préfet de Valenciennes à A. signon

PRÉFECTURE DE VALENCIENNES  
DIVISION

15 MARS 1895

Monsieur le Préfet

3644

J'ai l'honneur de soumettre à votre haute appréciation  
la découverte que j'ai faite d'une nouvelle plante  
textile semblable au chanvre à peu près de la même  
valeur, mais d'un produit bien supérieur comme la  
démonstrera par conséquent sa culture qui est accessible  
à toute la partie arrosable du Département;  
Culture que j'offre de vulgariser pourvu que  
l'on puisse bien mesurer une récompense honorable  
récompense que je puis me créer moi-même si  
l'autorité veut bien m'en faciliter les moyens.  
Et voici comment, ce serait d'inviter toutes les  
Communes qui voudraient ou qui voudront profiter  
de cette culture de mettre à ma disposition une  
certaine quantité de terre proportionnelle au chiffre  
de sa population soit par exemple 50. Ares  
par mille habitants, faire l'avance des premiers frais  
de culture et m'accorder le produit des trois  
premières années, moyennant quoi je m'oblige  
à y cultiver cette plante au vu des habitants et  
sous le contrôle de l'autorité locale et dès la dernière

année chacun sera libre de la cultiver à son gré, voilà  
la seule récompense que je sollicite pour tout le Département  
d'une nouvelle industrie appelée à répandre le bien-être & l'aisance  
là où roique aujourd'hui la gêne & la misère, mais le temps  
presse, et ici c'est le cas de dire (le temps est de l'argent,) car si  
on ne peut semer ce printemps on a une perte d'un minimum  
de 4,000 francs par hectare.

J'ai donc exposé Monsieur le Préfet que sans  
vôtre vouloir prendre en sérieuse considération l'importante  
question de prospérité pour le pays et que vous ferez  
le nécessaire pour en hâter la solution.

Avec cet espoir je suis avec le plus  
profond respect.

Monsieur le Préfet  
votre très humble serviteur

Jirard

retraité Compagnie Sidérale chemin de Larosière

Daignon le 12 Mars 1866.

Légende — Cette nouvelle plante dont la filasse qu'elle  
produit est l'équivalente du chanvre est un  
produit au rendement supérieur à toutes les meilleures  
cultures du département et compris même la prairie  
à la sèche, attendu qu'il résulte de six années  
d'expérience qu'une terre d'alluvion de moyenne fertilité  
donne un rendement brut de 5,000 francs par  
hectare et un bénéfice net d'au moins 1300 francs  
par année.